



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction des libertés
publiques et des affaires
décentralisées

4^{ème} bureau
Institutions locales

ELECTION CHAMBRE REGIONALE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
D'Auvergne- Rhone-Alpes et Chambre de Metiers et de
L'Artisanat du Rhone

Tableau des quantités des documents électoraux

Nombre d'électeurs pour mémoire : 35 991

Documents	Quantité demandée
Circulaires	39 000
Bulletins de vote	39 000

Lieu et période de livraison

La livraison des documents se fera à la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, 58 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon, du lundi 19 au vendredi 23 septembre 2016 de 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 et le lundi 26 septembre 2016 de 8H30 à 14H00.

Compte tenu des délais très courts donnés pour la mise sous pli, les candidats sont invités à livrer leurs documents de propagande, dans la mesure du possible, au plus tard le vendredi 23 septembre 2016.

Personne à contacter à la chambre de métiers avant la livraison

Mme GNENO : 04.72.43.43.05

Emplacements d'affichage électoral

- Chambre de métiers et de l'artisanat départementale du Rhône, 58 avenue Foch 69006 LYON, ouverture de 8h30 à 16h.
- Agence Beaujolais, 267 boulevard Gambetta, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE, ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
- Agence Rhône Sud, 17/19 rue Robespierre, 69700 GIVORS, ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
- Agence Ouest Lyonnais, 1 avenue Edouard Herriot, 69170 TARARE, ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Adresse postale : Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03

Pour connaître nos horaires et nos modalités d'accueil : internet : www.rhone.gouv.fr ou tél. : 04 72 61 61 61 (coût d'un appel local)